

Compte rendu du Conseil de laboratoire du 18 janvier 2016

Membres présents : Mathieu Bertin , Viviane Bigot, Corinne Boursier, Norbert Champion, Yan Delorme, Jean-Hughes Fillion, Benjamin Godard, Pascal Jeseck, Thibaut Le Bertre, Franck Le Petit, François Levrier, Darek Lis, Nicolas Moreau, Olivier Parisel, Philippe Salomé, Benoit Tabone

Membres excusés : Andrea Ciardi, Franck Delahaye, Isabelle Guinouard,

Invités : Laurent Girot (pour le point Budget), Christof Janssen (point sur l'action du correspondant pour l'Europe et l'International de l'INP)

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 9 juillet 2015
3. Informations du Directeur
4. Approbation du règlement intérieur
5. Rapport de la commission "organisation du laboratoire"
6. Discussions autour des procédures
 - Visiteurs longue durée
 - Fermeture des comptes informatiques
7. Questions diverses

La réunion s'ouvre à 9h30 en salle du Conseil à l'Observatoire de Paris.

Darek souhaite la bienvenue à Benoit Tabone nouveau représentant des étudiants au Conseil.

1) Approbation de l'ordre du jour

Darek annonce l'ajout d'un point "budget" dans les questions diverses, il sera présenté par Laurent Girot.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité avec cette modification.

2) Approbation du compte rendu du conseil de Laboratoire du 22 septembre 2015

Thibaut Le Bertre fait remarquer qu'il y a une contradiction entre les comptes rendus des Conseil de Juillet et de septembre 2015 concernant le point 3 "budget" au sujet du soutien aux expériences.

Darek propose de reprendre le texte figurant dans la prospective de l'INSU à ce sujet et d'y faire référence dans le compte rendu.

Avec cette précision, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3) Informations du Directeur

- Darek présente de nouveaux projets sur lesquels le LERMA pourrait s'impliquer :

* Projet SOFIA / GREAT

Le LERMA contribuerait, en collaboration avec Bonn (MPIfR), au développement d'un nouveau canal à 500 GHz pour l'instrument GREAT.

*Projet GUSTO

Il s'agit d'un ballon stratosphérique à longue durée de la NASA (jusqu'à 170 jours) dont l'objectif scientifique est l'imagerie et les relevés grands champs de la Voie Lactée (114 degrés carrés) et du Grand Nuage de Magellan (30 degrés carrés).

La contribution scientifique du LERMA porterait sur l'amélioration du code PDR de Meudon.

- L'équipe de Simona Mei (actuellement au GEPI) souhaite rejoindre le LERMA (une dizaine de personnes : 3 enseignants-chercheurs dont 2 de Paris 7, 2 post-doctorants et 5 doctorants). L'équipe a déjà une bonne synergie avec le pôle galaxie et cosmologie. Cette demande est soutenue par la direction du laboratoire et le Comité Scientifique du LERMA mais la situation est compliquée au niveau administratif (Paris 7 n'étant pas une tutelle du LERMA). Obtenir l'accord du Président de l'Observatoire est la première étape. L'équipe arriverait avec son budget transféré de Paris 7 à l'Observatoire.

- Dans le cadre de la campagne de mobilité des ITA CNRS, l'INSU a ouvert un NOEMI mutualisé LERMA et IMCCE pour le remplacement de Djilali Zidani. Le candidat sélectionné a malheureusement accepté un autre poste.

Le remplacement de ce poste reste donc une priorité pour l'avenir.

4) Approbation du règlement intérieur du LERMA

Le CNRS a validé la dernière version du règlement intérieur (version transmise au Conseil de Laboratoire).

Une discussion s'engage sur l'article 17 "confidentialité" qui a fait débat au sein du Conseil de Laboratoire du GEPI. Darek estime que la recherche fondamentale en astronomie est de la recherche publique et que nous ne sommes donc pas concernés par la confidentialité.

Il y a eu une discussion au directoire, le président est d'accord avec cette vision des choses.

Darek propose de garder l'article tel qu'il est et d'attendre la validation du règlement intérieur du GEPI pour harmoniser les Règlements intérieurs des laboratoires.

Le conseil demande la modification de l'article 4.3 "Compétences du conseil du LERMA". Le conseil de département étant décisionnaire, il est demandé le remplacement de la phrase "*Les avis du Conseil sont consultatifs*" par la phrase "*Lorsqu'il agit en tant que conseil d'UMR, les avis du Conseil sont consultatifs*".

Le Conseil demande la modification de l'article 7.2 "Directeur technique" : remplacement de l'expression "avec voix consultative" par "sans droit de vote".

Annexe 3 : Thibaut Le Bertre propose de modifier l'objet de la commission budget "conseiller la direction sur la procédure à adopter pour la répartition de la dotation annuelle".

Approbation du nouveau règlement intérieur du LERMA à l'unanimité avec ces 3 ajustements.

5) Rapport de la commission "Organisation du Laboratoire"

La commission organisation du laboratoire a pour objectif de réfléchir et de proposer des évolutions de l'organisation du laboratoire sur le long terme.

Les suggestions de la commission portent sur les points suivants :

- Informatique : la commission propose de mettre en place un groupe "utilisateur" visant à établir la liste des besoins du laboratoire en support informatique, et un groupe "soutien" chargé de mettre en œuvre les actions pour répondre à ses besoins. Cette proposition correspond à l'organisation mise en place depuis quelques mois.

- Direction Technique :

- la commission organisation du laboratoire a entendu la proposition pour les missions de la direction technique faite par les ITA et la recommande ;
- la commission suggère la création d'un comité technique pour participer à l'anticipation et au suivi de l'évolution du laboratoire ;
- la commission relève une demande forte des ITA d'un meilleur affichage de la stratégie pluriannuelle et de l'anticipation et suivi de l'évolution des carrières (évolution des carrières, transfert de compétences, anticipation des fins de mission, départ à la retraite des responsables scientifiques...)

- Pôles scientifiques : la mise en place des pôles a amélioré la visibilité du laboratoire vis-à-vis des tutelles. La commission propose des pistes pour la désignation des responsables de pôles et pour préciser la durée et les missions de leur mandat.

- Sites géographiques : la commission pense indispensable le maintien des responsables de sites, de façon à faciliter l'interaction entre les sites et la direction sur tout ce qui concerne la vie locale.

- Doctorants : la commission préconise la mise en place de parrains pour les doctorants. Elle recommande également de mettre en place un guide fournissant au doctorant des informations utiles (qualification, concours, missions, ...). Elle recommande aussi d'encourager les étudiants à participer aux séminaires.

- Cohésion et appartenance : la commission recommande

- * la poursuite des journées du LERMA mais peut-être sous un autre format ;
- * la mise en place d'un système de rencontres entre les personnels et la direction du laboratoire ;
- * la mise en place d'une procédure pour que les visiteurs et nouveaux arrivants soient informés par leurs référents des procédures administratives.

6) Discussions autour des procédures

- Visiteurs longue durée

La présidence a confirmé ne pas vouloir augmenter le nombre de VLD de l'Observatoire. Plusieurs départs à la retraite sont à prévoir dans un futur proche ce qui veut dire que des demandes supplémentaires sont à prévoir. Il est donc nécessaire de mettre en place une procédure de sélection.

Le Conseil approuve les modifications suivantes à la procédure d'attribution des "visiteurs longue durée (VLD)" du 2 juillet 2014 :

- * Validation des demandes dossier par dossier et pas par liste ;
- * Limitation à 6 mois pour l'accueil des VLD anciens contractuels (notamment les anciens post-doctorants à la recherche d'un contrat). Ces demandes inférieures à 6 mois ne seront pas évaluées par le Conseil. Les demandes de Julia Scharwachter et de Pedro Beirao ne sont donc pas examinées dans le cadre du présent Conseil. En cas de prolongation au-delà de 6 mois, les demandes seront soumises à l'avis du Conseil ;
- * Franck informe le Conseil que le Comité Scientifique a suggéré de limiter (exceptions possibles) à 2 le nombre de VLD par référent et que les demandes soient soumises pour avis aux responsables de pôles.

Darek propose de mettre à jour sur cette base le document du 2 septembre 2014 définissant la procédure pour les demandes VLD et de l'envoyer au Conseil.

- Fermeture des comptes informatiques de l'Observatoire de Paris :

- * Le Conseil valide la procédure de fermeture des comptes mails et informatiques pour les personnes ayant cessé toute activité avec le laboratoire depuis un an ;
- * Si demande : redirection des messages pendant un an (service proposé par la DIO) ;
- * Les données des personnels ayant quitté le laboratoire devront également être transférées, après accord avec le responsable du pôle, et ne pourront être conservées sur les machines du LERMA.

7) Questions diverses

- Christof Janssen présente son action en tant que correspondant pour l'Europe et l'International de l'Institut de Physique du CNRS.

L'accès à ce réseau permet d'avoir des informations pour le montage de projets européens et internationaux.

- Laurent Girot présente le point budget :

* Budget 2016 :

Subvention CNRS : 80 000 € (contre 90 000 € en 2015)

Observatoire : 99 000 €

UPMC : 55 000 €

UCP : 18 500 €

ENS : 13 900 €

Budget total : 266 000 euros (contre 300 000 € en 2015)

Compte tenu de la diminution du budget 2016 par rapport à 2015 Darek propose de réduire de 11% toutes les lignes budgétaires.

Il propose également la mise en place d'une ligne spécifique pour le soutien aux expériences de 9 000 € sur la réserve de la direction afin de ne pas diminuer les crédits alloués aux pôles scientifiques.

Formule proposée pour la répartition des crédits des pôles : 1 part par chercheur, 50 % pour les étudiants et 50 % pour les ITA.

Le pôle 2 n'est pas d'accord sur cette proposition en raison du nombre important de doctorants dans le pôle. Il estime que les missions, participation des étudiants aux colloques... ne pourront être prises sur la dotation du pôle avec cette répartition.

Darek indique qu'une autre solution serait de mettre en place une ligne spécifique pour les étudiants. Cette proposition ne fait pas l'unanimité.

Il est rappelé la nécessité de respecter les objectifs du CNRS si l'on veut limiter la baisse du soutien de base du CNRS. Il est impératif de ne pas cumuler les dépenses en fin d'exercice budgétaire. Pour les crédits scientifiques, Darek propose de mettre en place, dans un premier temps, 60% des crédits alloués aux pôles. Ces crédits sont à utiliser impérativement avant l'été. Un réajustement de la répartition pourra ensuite être effectué en concertation avec les pôles et le conseil concernant les 40% restants.

* Laurent Girot présente également l'utilisation du budget 2015 et la répartition des réserves 2015.

* Jean-Hugues Fillion présente un tableau récapitulatif des dépenses liées à la maintenance des expériences de physique par équipe et par expérience. Ce tableau recense les dépenses de fonctionnement (c'est-à-dire les consommables et le remplacement du petit matériels) qui relèvent du soutien de base. Le total s'élève à 55 k€ annuel. La ligne budgétaire dédiée aux expériences doit servir à subvenir à ce besoin récurrent.

La prochaine réunion est prévue en mai.

Points à l'ordre du jour :

- campagne emploi 2017
- examen des demandes VLD pour l'année 2016/2017 (*les demandes VLD seront finalement évaluées en juillet*)
- discussion sur les travaux de la commission "organisation du laboratoire"
- règlement intérieur si nécessaire.

La séance est levée à 12H20.